



Intitulé

Trouble des Sons de la Parole - Démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention

Objectifs

- Prendre en compte les valeurs et préférences du patient.
- Développer une anamnèse favorisant un partenariat parental
- Connaître et pratiquer la complémentarité des épreuves normalisées et critériées.
- Définir une ébauche de projet thérapeutique.
- Définir des moyens d'intervention.
- Comprendre comment évaluer l'efficacité de son intervention.

Programme

Ce programme est donné à titre informatif, étant donné que le déroulé sera spécifique à chaque groupe de stagiaires. Tout le contenu sera cependant abordé, mais l'ordre variera selon les groupes. Les points clés sur des notions théoriques spécifiques seront abordés à partir des pratiques et connaissances actuelles des stagiaires.

Journée 1 9h00 à 17h30 (accueil à 8h30) Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30 Anamnèse Besoins, préférences, valeurs et croyances du patient dans les Troubles des Sons de la Parole (TSP)

- Introduction sur l'EBP : présentation des 4 piliers
- Comment les prendre en compte ?
- Atelier de mise en pratique

12h30-14h00 : pause déjeuner

Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30 Notions de terminologie et facteurs de risque pour les troubles des sons de la parole (ASHA, recommandations de bonne pratiques (HAS), critères DSM 5, Catalyse)

- Épreuves normalisées : Utilité, rôle et limites - Atelier sur l'analyse d'un bilan en phonologie.
- Épreuves critériées : Utilité, rôle
 - Détour vers le développement typique
 - Présentation du modèle de Stackhouse & Wells
 - Présentation des bilans phonologiques
 - Présentation de données développementales récentes
 - Atelier sur l'analyse d'un cas : complémentarité des épreuves normalisées et critériées.

Journée 2 9h00 à 17h30 (accueil à 8h30) Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30

- Projet thérapeutique : Atelier
- Corpus : Intérêt et pratique
 - Code de transcription
 - Atelier de transcription
- Évaluation dynamique : Utilité, rôle
 - Atelier
 - Illustration par des cas présentés.

12h30-14h00 : pause déjeuner



Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30 Mesures d'efficacité pré / post ou lignes de base. Qu'est-ce que c'est ?

- Intérêts et limites
- Atelier : création collaborative
- Atelier : analyse des résultats et interprétation

17h30 fin de la première session.

Journée 3 9h00 à 17h30 (accueil à 8h30) Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30 Mesure d'efficacité pré / post

- Retour sur les essais
- Approfondissement théorique
- Atelier : création de mesure sur leur cas
- Apports théoriques de nouveaux designs et autres éléments de contrôle expérimental

12h30-14h00 : pause déjeuner

Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30 Projet thérapeutique

- Cadre déontologique
- Apport théorique d'un cadre enrichi théorique
- Atelier sur le cas des participants

Journée 4 9h00 à 17h30 (accueil à 8h30) Matinée : 9h00-12h30, pause à 10h30 Apports théoriques généraux sur l'intervention Rééducation

- Recommandations (ASHA)
- Présentation d'interventions probantes générales (classification de Wren)
- Apport théorique sur le choix de l'intervention et présentation des ingrédients actifs.

12h30-14h00 : pause déjeuner

Après-midi : 14h00-17h30, pause à 15h30 Rééducation

- Présentation de l'ensemble des approches thérapeutiques (ASHA)
- Présentation détaillée de 4 approches : Metaphon, IPA de Gillon & McNeill, Dyspraxia programma, oppositions multiples

Projet thérapeutique

- Atelier : mise en pratique sur le cas des participants
- Analyse de matériel existant : démarche critique de la construction des outils, mise en lien avec les données probantes vues précédemment.
- Retour sur le cas

17h30 fin de la session.

Durée

28 heures



SOLSTICE SCOP
coopérative d'entrepreneur.es
ORGANISME DE FORMATION

formation@solstice.coop - 04 75 25 32 30

Écosite, Ronde des Alisiers, 26400 Eurre

SCOP SA à capital variable

SIREN 438 279 382 - NAF 7022Z - N°TVA FR54 438 279 382

www.solstice.coop

Public et pré-requis

Orthophonistes/logopèdes

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen **Suivre actuellement un patient présentant et/ou un trouble des sons de la parole / un trouble de l'intelligibilité / une persistance dans ses erreurs de production malgré une rééducation ciblée**

Formateur•ice intervenant•e

Maud CLAIR-BONAIMÉ, orthophoniste, formatrice en orthophonie, enseignante.

Domaine de compétences : Orthophonie

Présentation de l'intervenant•e :

À propos de mon approche

Je suis orthophoniste depuis 2003, après avoir obtenu un Master 2 en sciences du langage (option psycholinguistique). J'ai fait ensuite un Master 2 Recherche en neuropsychologie.

Je travaille en libéral depuis 2011 et progressivement ma pratique s'est orientée principalement vers la pédiatrie et les Troubles Neurodéveloppementaux (selon la classification du DSM 5).

En tant qu'orthophoniste et formatrice en orthophonie, je vous propose :

- des formations en langage oral (**Trouble des Sons de la Parole - phonologie**), et sur les liens entre le **Trouble Spécifique des Apprentissages (anciennement dénommé dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) et le Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.**
- des webinaires sur des thématiques dans lesquelles je pratique et lis (phonologie, syntaxe, attention, apprentissage).
- des groupes d'analyse de la pratique professionnelle (suite aux formations dispensées).
- des supervisions individuelle ou collective.

J'aime transmettre et je m'intéresse aux pédagogies innovantes. Je vous propose ainsi différentes formules.

Coordonnées : contact@maudclairbonaime.fr, 06 78 16 16 80

Lieu

Crest - Drôme

Tarif

860 € par personne

Modalités et délais d'accès

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen **Suivre actuellement un patient présentant et/ou un trouble des sons de la parole / un trouble de l'intelligibilité / une persistance dans ses erreurs de production malgré une rééducation ciblée**

Pédagogie

Ce choix de formation – action est fait pour favoriser l'appropriation des contenus théoriques et des nouveaux savoirs faire, en travaillant sur un patient choisi par le stagiaire. Le stagiaire répond, en amont de la formation présentielle, à un questionnaire précis de ses pratiques actuelles avec un patient de son choix (deux mois avant la formation présentielle). Une rencontre en visioconférence (ou consignes par mail), est prévue afin de préparer la rencontre en présentiel. En présentiel, des temps d'ateliers, d'apports théoriques sont prévus afin de faire émerger une démarche clinique structurée. Chaque participant repart avec des choses précises à effectuer avec son patient.

Suite au premier module, le stagiaire remplit un document avec l'ensemble des éléments obtenus (anamnèse, plainte, résultats des épreuves, ...) avant le début du deuxième module (il devra être renvoyé une semaine avant). En présentiel, des temps d'ateliers, d'apports théoriques sont prévus afin de continuer à travailler avec une démarche clinique structurée sur un patient. Du matériel de rééducation est amené par les participants afin d'évaluer leur pertinence au regard du profil clinique du patient. Du temps de travail personnel est prévu afin de clore la session de formation avec des documents prêts à être utilisés.

Outils d'appropriation du contenu :

- Vidéo
- Vignettes cliniques
- Atelier et mise en commun avec feedback de la formatrice
- Utilisation de trames créées, à visée pédagogique, pour l'appropriation des connaissances.
- Les stagiaires recevront les supports écrits des diapositives présentées lors de la formation et permettant la prise de note.

Suivi et évaluation

Au cours de la formation, nous vous demanderons de signer et/ou compléter les documents suivants :

- Feuille de présence
- Évaluation de la satisfaction
- Évaluation des compétences acquises
- Attestation de fin de formation

Précisions sur l'évaluation :

- Questionnaire de connaissances et de pratique professionnelle pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction (questions fermées d'évaluation chiffrée et questions ouvertes pour les remarques et suggestions d'amélioration de la formation)

Accessibilité handicap

Des aménagements sont possibles, contacter la/le formatrice ou le référent handicap : bertrand.barrot@solstice.coop.

Résultats moyens obtenus

Voir statistiques annuelles sur notre site : <https://solstice.coop/organisme-de-formation/>

[Consulter nos CGV](#)



SOLSTICE SCOP
coopérative d'entrepreneur.es
ORGANISME DE FORMATION

formation@solstice.coop - 04 75 25 32 30

Écosite, Ronde des Alisiers, 26400 Eurre

SCOP SA à capital variable

SIREN 438 279 382 - NAF 7022Z - N°TVA FR54 438 279 382

www.solstice.coop

n.b.

Ce document est réservé à l'usage de Solstice, organisme de formation et ne peut être utilisé ou reproduit sans l'accord de l'OF. © Solstice SCOP SA.